

Editorial

La participation des usagers à la vie de l'établissement est une constante que nous avons intégrée dans nos fonctionnements, au travers de la présence de leurs représentants dans les différentes instances : Conseil de surveillance ou d'administration, conseil de vie sociale...

Leur expression est essentielle pour une meilleure prise en compte des besoins, souhaits, et difficultés rencontrées. Leurs avis permettent de faire évoluer les prestations, dans la limite des moyens qui sont alloués.

Dans cet esprit, la présence de représentants d'usagers est également effective dans les commissions « techniques » : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN), Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN), Comité de Bienveillance et de Réflexion éthique, groupes de travail divers...

Mais au-delà, il est aussi très utile d'avoir un dialogue direct avec l'ensemble des résidents et des familles qui le souhaitent. C'est pourquoi des réunions ouvertes à tous auront lieu, comme chaque année entre juin et septembre, pour des échanges que je souhaite constructifs et respectueux.

François DEVINEAU, Directeur.

LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le projet d'accompagnement personnalisé (P.A.P) ou anciennement projet de vie individualisé a pour principal objectif de personnaliser l'accompagnement de chaque résident. C'est une démarche participative, au centre de laquelle le résident est le protagoniste principal. Sa famille et s'il y a lieu son représentant légal, sont sollicités pour y participer, avec l'équipe de soins et hôtelière. Au-delà du document contractuel auquel il donne lieu, le PAP devient la pierre angulaire de la qualité de vie du résident, et particulièrement lorsqu'il est atteint de dépendance psychique.

Le PAP permet également d'améliorer :

- Les relations avec les proches, qui se sentent rassurés et impliqués ;
- Les relations avec l'institution qui clarifie ainsi sa mission ;
- Les relations avec les soignants qui peuvent plus facilement mettre en phase leurs pratiques avec les besoins et les attentes du résident.

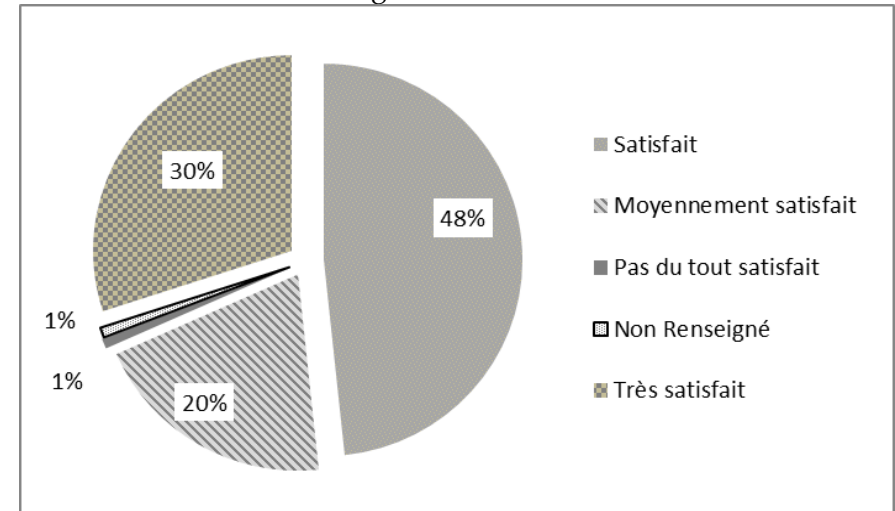
Le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre s'est résolument engagé dans cette démarche. Vous avez été ou serez sollicités bientôt pour ce projet individualisé.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Présentation des résultats des questionnaires de satisfaction des résidents complétés entre le 31 Aout et le 31 Octobre 2014.

120 résidents ont accepté de répondre au questionnaire, aidés ou non pour le remplissage. Plusieurs thèmes ont été investigués tels que l'accueil, la restauration, les loisirs, le linge, l'accompagnement soignant, etc...

Voici le niveau de satisfaction globale :



Des points forts et points à améliorer ont été identifiés :

Points forts : Accueil dans le service, le repérage dans les locaux, la tranquillité des lieux, le confort des chambres, la possibilité de choisir ses vêtements, le respect de l'intimité, les usagers participant aux animations sont satisfaits.

Points à améliorer : La qualité des supports d'information, les horaires ainsi que la durée et la variété des repas, les relations avec certains personnels, les pertes de linge régulières.

Ces résultats ont été présentés en Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, au mois de mai 2015.

MAINTENANCE DES RESIDENCES / POINT SUR LES TRAVAUX 2015

Deux projets sont au centre des préoccupations de l'établissement pour cette année 2015 :

❖ *Réhabilitation de la résidence George Sand et la création de l'accueil de jour*

Ce dossier a été acté en décembre 2013 avec l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à la société BVL (Limoges).

Après diverses réunions, le marché de travaux a été finalisé en juin 2014.

L'absence de visibilité concernant les subventions allouées par le Conseil Général et le Conseil Régional, malgré divers échanges avec ces derniers, a finalement abouti en avril 2015 sur une autorisation de poursuivre les travaux.

Sous réserve d'un aléa supplémentaire, les marchés de travaux devraient être lancés en mai 2015 avec une réception des offres des entreprises en juillet 2015 et une attribution des lots fin juillet 2015. La réunion de préparation du chantier aura lieu le 07/09/2015.

La réhabilitation sera présentée lors de la réunion des familles qui se déroulera le 02/06/2015 à 14h30 – résidence George Sand.

En parallèle, il sera réalisé un bâtiment qui hébergera le service d'Accueil de Jour. Ce service est situé dans les locaux de la résidence Taillebourg. Sa capacité sera de 10 places.

❖ *Réhabilitation de la résidence La Chêneraie*

L'absence de visibilité des subventions allouées pour le projet de la résidence George Sand et la création d'un accueil de jour a retardé nos études.

Le service de Soins de Suite Polyvalents du CH de Châteauroux a quitté nos locaux le 24/04/2015.

Il est prévu deux réunions de mai à juin 2015 avec les agents de ce service, Mme Comont, cadre de santé, les Docteurs Rabet et Raslan pour évoquer les améliorations à apporter et définir le projet architectural.

Un chantier prévu en 2014 a été reporté au 04/05/2015. Il s'agit de la réfection des sols de la résidence de Taillebourg. La complexité de la population accueillie a abouti à une organisation très stricte avec l'entreprise retenue. Il est prévu des travaux la nuit dans les îlots centraux. L'équipe soignante est très sensibilisée aux nuisances à venir. Avec Mme Cazy, infirmière référente et Mme Reynaud, cadre de santé, il sera porté un regard vigilant à la qualité de la prise en charge des résidents.

ELECTROMENAGER EN CHAMBRE

Le petit électroménager (type bouilloire, radio, petit frigo, etc..) est toléré dans les chambres des résidents sous réserve d'avoir été vérifié par les services techniques de l'établissement comme indiqué dans le règlement intérieur. L'objectif de ce contrôle est le maintien en sécurité du matériel et des utilisateurs.

ENTRETIEN DU LINGE

La société AD3 est le prestataire d'entretien du linge des résidents du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, depuis juillet 2014. Elle gère actuellement le nettoyage du linge de 550 résidents. Une commission « linge » s'est tenue le 09/04/2015. Chaque résidence a souligné les améliorations d'organisation apportées et l'intérêt de la rencontre mensuelle faite par le prestataire depuis la fin 2014. Il a été acté un taux encore important de pièces non identifiées soit 3,8 %. Il est à rappeler 3 points de vigilance pour éviter la perte du linge :

- L'identification du linge : **un linge non marqué est souvent un linge perdu.**
- Le linge délicat : la soie, le mohair et la laine ne seront pas prise en charge.
- Chaque résidence dispose d'une pièce de stockage où vous pourrez accéder en cas de perte d'un produit.

Mme Auclair, coordonnatrice linge, est à votre écoute si besoin, par téléphone au **06/79/34/24/75**.

Prochaines Réunions des résidents et familles :

- le 02 Juin à 14h30 sur George Sand
- le 09 Juin à 14h30 sur Debré / UHR
- le 17 Juin à 14h30 sur Pierre Angrand
- le 19 Juin à 14h30 sur Rives de Trégonce
- le 23 Juin à 14h30 sur Trois Rivières
- le 29 Juin à 14h30 sur La Chêneraie
- le 01 Juillet à 14h30 sur La Pléiade
- le 11 Septembre à 14h30 sur Taillebourg
- le 15 Septembre à 14h30 sur les Albizias
- le 16 Septembre à 14h30 sur Rochette
- le 17 Septembre à 14h30 sur les Epis d'Or
- le 22 Septembre à 14h30 sur F. Chopin
- le 29 Septembre à 14h30 sur Balsan

